RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03838
Numéro SIREN : 833 419 484
Nom ou dénomination : LINKGESTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2019 sous le numéro de dépôt 6421

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

LG AVOCATS ET ASSOCIES
36 rue de l'Hôpital Militaire
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : LINKGESTION

Numéro RCS : 833 419 484
Numéro Gestion : 2017B03838

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 77 boulevard Vauban
59000 Lille

Numéro du Dépôt : 2019R006421 (2019 13062) Date du dépôt : 05/04/2019

1 - Type d'acte : Projet d'apport partiel d'actif
de la société LINKGESTION.COM à la société LINKGESTION
Date de l'acte : 25/03/2019

Délivré à Lille Métropole le 5 avril 2019

Le Greffier,

- 5 AVR. 2019

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Mr Vianney LINQUE
Demeurant : 64A rue Georges Maertens, 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE.
Agissant en qualité de Gérant de LINKGESTION.COM, Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle au capital de 10.000 euros, dont le siège social est Chemin du Petit Paradis, 59118 WAMBRECHIES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE, sous le numéro 788.922.128,

Ci-après désignée LINKGESTION.COM ou la société apporteuse
D'une part,

ET

Mr Vianney LINQUE
Demeurant : 64A rue Georges Maertens, 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE
Agissant en qualité de Président de LINKGESTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 77 Boulevard Vauban, 59000 LILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE, sous le numéro 833.419.484,
Et comme spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de l'assemblée générale des associés du 8 mars 2019.

Ci-après désignée LINKGESTION ou la société bénéficiaire
D'autre part,

Il a été, en vue de l'apport partiel d'actif devant être consenti par LINKGESTION.COM à LINKGESTION, arrêté de la manière suivante les conventions réglant cet apport partiel d'actif, et notamment la consistance des biens apportés par LINKGESTION.COM et leur rémunération, sous réserve des conditions suspensives ci-après exprimées.

Préalablement aux conventions objet des présentes, il est exposé ce qui suit :

REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION

La société LINKGESTION.COM entend faire apport de l'ensemble de ses activités de fourniture de prestations de services aux entreprises en matière de gestion financière, mesure de la performance, optimisation des coûts et ressources humaines, et fournitures de services de toutes natures et notamment de services sur les plans administratif, commercial, comptable, marketing, financier, technologique, informatique, études.

L'activité de fourniture de prestations de services sus détaillée, constituant une branche complète et autonome d'activités (ci-après « La Branche d'Activité Apportée ») à LINKGESTION.

Cette opération est placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions des articles L 236-6-1, L 236-22 et L 236-24 du Code de commerce.

En conséquence, il s'opérera de la société LINKGESTION.COM à la société LINKGESTION, laquelle sera substituée à la première, une transmission de tous ses droits, biens et obligations relatifs à la Branche d'Activité Apportée.

CARACTERISTIQUES DES SOCIETES INTERESSEES

1) LINKGESTION.COM :

LINKGESTION.COM, société apporteuse, a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 de ses statuts :

La fourniture de prestations de services aux entreprises en matière de gestion financière, mesure de la performance, optimisation des coûts et ressources humaines
La création et l'exploitation d'une plateforme WEB dédiée à la gestion des petites et moyennes entreprises. Intemet-Externet-Mobile. Mutualisation des moyens en temps réels, notamment en matière de gestion et d'analyse financière, d'activité de risque et cash management, gestion des affaire commerciales, de formation et en général toutes les prestations et conseils relatifs à la gestion des TPE et PME.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- *La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;*
- *La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;*
- *La participation directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe :*
- *Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.*

La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières, immobilières ou autres,
La participation directe ou indirecte, par tous moyens, dans toutes entreprises ou opérations, françaises ou étrangères, par voie de création, d'apports, de souscriptions ou d'acquisition de titres, droits ou biens sociaux, de fusion, d'alliances, de commandites, de société en participation, de groupements d'intérêts économique, ou autrement.
La propriété et la gestion d'actions ou de parts de sociétés de capitaux, ou de parts de sociétés civiles dont le patrimoine serait lui-même composé d'actions ou de parts de sociétés de capitaux ou d'immeubles, ou de parts de sociétés civiles propriétaires de biens immobiliers
Le financement d'autres entreprises liées à l'objet social par voie de prêts, de cautionnements, d'avals, d'avances ou autrement.

L'assistance de toutes sociétés ou entreprises ou filiales, par la fourniture de services de toutes natures et notamment de services sur les plans administratif, commercial, comptable, marketing, financier, technologique, informatique, études.
L'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration de ces biens et leur exploitation par bail, location ou autrement, leur mise en valeur par l'édification de toutes constructions et l'exécution de tous travaux,

Toutes activités de services à l'importation et l'exportation de tous produits,
La réalisation d'opérations d'achat et de vente de tous titres sur les marchés français et étrangers,

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire.

La durée de cette société expire le 25/10/2111.

Son capital social est fixé à la somme de 10.000 euros.

Il est divisé en cent (100) parts sociales de cent (100) euros chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 100.

La société LINKGESTION.COM clôture son exercice le 30 septembre de chaque année.

2) LINKGESTION :

LINKGESTION, société bénéficiaire de l'apport, a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 3 de ses statuts

- *La fourniture de prestations de services aux entreprises en matière de gestion financière, mesure de la performance, optimisation des coûts et ressources humaines*
- *La création et l'exploitation d'une plateforme WEB dédiée à la gestion des petites et moyennes entreprises. Internet-Externet-Mobile. Mutualisation des moyens en temps réels, notamment en matière de gestion et d'analyse financière, d'activité de risque et cash management, gestion des affaire commerciales, de formation et en général toutes les prestations et conseils relatifs à la gestion des TPE et PME.*
- *Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :*
 - *La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus :*
 - *La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;*
 - *La participation directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;*
 - ***Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.***
- *La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans*

toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières, immobilières ou autres,

- *La participation directe ou indirecte, par tous moyens, dans toutes entreprises ou opérations, françaises ou étrangères, par voie de création, d'apports, de souscriptions ou d'acquisition de titres, droits ou biens sociaux, de fusion, d'alliances, de commandites, de société en participation, de groupements d'intérêts économique, ou autrement.*
- *La propriété et la gestion d'actions ou de parts de sociétés de capitaux, ou de parts de sociétés civiles dont le patrimoine serait lui-même composé d'actions ou de parts de sociétés de capitaux ou d'immeubles, ou de parts de sociétés civiles propriétaires de biens immobiliers*
- *Le financement d'autres entreprises liées à l'objet social par voie de prêts, de cautionnements, d'avals, d'avances ou autrement.*
- *L'assistance de toutes sociétés ou entreprises ou filiales, par la fourniture de services de toutes natures et notamment de services sur les plans administratif, commercial, comptable, marketing, financier, technologique, informatique, études.*
- *L'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration de ces biens et leur exploitation par bail, location ou autrement, leur mise en valeur par l'édification de toutes constructions et l'exécution de tous travaux,*
- *Toutes activités de services à l'importation et l'exportation de tous produits,*
- *La réalisation d'opérations d'achat et de vente de tous titres sur les marchés français et étrangers,*

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire.

La durée de cette société expire le 19/11/2116.

Son capital social est fixé à la somme de 1.000 euros.

Il est divisé en mille (1.000) actions d'UN (1) euro chacune, entièrement libérées.

La société LINKGESTION clôture son exercice le 30 juin de chaque année

3) Liens entre LINKGESTION.COM et LINKGESTION :

Liens en capital : LINKGESTION.COM détient 997 actions sur les 1.000 actions composant le capital social de LINKGESTION.

Dirigeants communs : LINKGESTION.COM et LINKGESTION ont comme dirigeant commun : Mr Vianney LINQUE

MOTIFS ET BUTS DE L'OPERATION D'APPORT

Les motifs et buts qui ont incité LINKGESTION.COM et LINKGESTION à envisager cette opération d'apport partiel d'actif peuvent s'analyser ainsi qu'il suit :

La société **LINKGESTION.COM détient plus de 99,7 % du capital de LINKGESTION**, et ces deux sociétés ont des activités similaires, il apparait plus opportun de réunir lesdites activités, au sein d'une

seule structure. En outre, il est prévu d'associer au capital de LINKGESTION des tiers qui pourront contribuer au développement de cette dernière, le regroupement des activités au sein d'une même structure apparait de fait plus cohérent, et plus lisible pour ces derniers.

Dans ce cadre, le présent projet d'apport partiel d'actif comprend, sans exception ni réserve de l'activité de fourniture de prestations de services aux entreprises en matière de gestion financière, mesure de la performance, optimisation des coûts et ressources humaines, et de fourniture de services de toutes natures et notamment de services sur les plans administratif, commercial, comptable, marketing, financier, technologique, informatique, études, et de l'activité de management , de gestion de gestion et d'analyse financière de gestion des affaire commerciales, de formation et en général toutes les prestations et conseils relatifs à la gestion des TPE et PME.

COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION

Les comptes de LINKGESTION.COM, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 30/09/2018, date de clôture du dernier exercice social de ladite société

S'agissant de la société LINKGESTION, qui clôture son exercice au 30 juin 2018, le Président a arrêté une situation comptable intermédiaire au 30/09/2018.

Les bilans, comptes de résultat et annexes, et situation comptable intermédiaire des sociétés LINK GESTION.COM et LINKGESTION arrêtés au 30/09/2018 figurent en Annexe une.

METHODE D'EVALUATION

Les sociétés participant à l'opération d'apport partiel d'actif étant sous contrôle commun, conformément aux articles 710-1 et 720-1 du plan comptable général, les éléments d'actif et de passif sont apportés pour leur valeur nette comptable au 30/09/2018.

Cela exposé, il est passé aux conventions, ci-après, relatives aux apports faits à titre d'apport partiel d'actif par LINK GESTION.COM à LINKGESTION.

PLAN GENERAL

- Première Partie : Apport partiel d'actif effectué par LINKGESTION.COM à LINKGESTION
- Deuxième Partie : Date d'effet de l'apport partiel d'actif, Propriété et Entrée en jouissance ;
- Troisième Partie : Charges et conditions des apports ;
- Quatrième Partie : Rémunération des apports ;
- Cinquième Partie : Déclarations générales ;
- Sixième Partie : Conditions suspensives ;
- Septième Partie : Régime fiscal ;
- Huitième Partie : Dispositions diverses.

PREMIERE PARTIE - APPORT PARTIEL D'ACTIF

Mr Vianney LINQUE , Gérant de LINKGESTION.COM , agissant au nom et pour le compte de LINK GESTION.COM , fait apport, sous les garanties ordinaires et de droit, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées à LINKGESTION, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Mr Vianney LINQUE ès-qualité, sous les mêmes conditions suspensives, de la toute propriété des biens, droits et obligations constituant la Branche complète d'Activité Apportée, appartenant à LINKGESTION.COM , tels que lesdits biens existaient au 30/09/2018, et avec les résultats actifs et passifs des opérations faites entre le 1/10/2018, et la date de réalisation définitive des apports, dans la mesure où lesdites opérations concernent les biens apportés, à l'exclusion de toute autre activité.

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la Branche d'Activité Apportée comprend l'ensemble des éléments constituant une branche complète d'activités au sens de l'article 210 B du CGI.

La Branche d'Activité Apportée comprend :

La clientèle, l'achalandage et plus généralement tous les éléments composant le fonds de commerce relatif à l'activité de fourniture de prestations de services aux entreprises en matière de gestion financière, mesure de la performance, optimisation des coûts et ressources humaines, et de fourniture de services de toutes natures et notamment de services sur les plans administratif, commercial, comptable, marketing, financier, technologique, informatique, études, et de l'activité de management , **de gestion de gestion et d'analyse financière de gestion des affaire commerciales, de formation et en** général toutes les prestations et conseils relatifs à la gestion des TPE et PME.

Tous les fichiers, documents administratifs, juridiques et techniques se rapportant directement et exclusivement à la Branche d'Activité Apportée,

Le bénéfice de tous contrats conventions, traités, marchés relatifs à la Branche d'Activité Apportée, et en particulier, sans que cette liste soit limitative « décrire les principaux contrats », Les deux contrats de travail, droits et obligations y attachées se rapportant à la Branche d'Activité Apportée à la date du 30/09/2018 tels que listés à l'Annexe deux

Et plus généralement tous les droits et obligations nécessaires à l'exploitation de la Branche d'Activité Apportée, par la société LINKGESTION'.

La société LINKGESTION prendra en charge et acquittera, au lieu et place de la société apporteuse, le passif de cette dernière au 30/09/2018.

Il est expressément convenu que le passif transmis sera supporté par la société bénéficiaire seule, sans solidarité de la société apporteuse.

Les éléments d'actif et de passif de la branche d'activité apportée sont synthétisés ci-dessous.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art 720-1 et 740-1 issu du règlement ANC 2014-03 en cours d'homologation), les éléments d'actif et de passif sont apportés pour leur valeur nette comptable au 30/09/2018.

Description des divers éléments composant la branche d'activité apportée

1/ Biens apportés

	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes comptables
Eléments incorporels Clientèle	*Mémoire*	*Mémoire*	*Mémoire*
Eléments corporels	*5.550 euros*	*3.278 euros*	*2.272 euros*
Immobilisations Financières Autres immobilisations financières pour 610 €	*610 euros*		*610 euros*
Créances Clients et comptes rattachés : 130.503 € Fournisseurs débiteurs . 1.150 € Personnel :88 € Etat, impôt sur les bénéfices : 12.450 € Etat, taxe sur le chiffre d'affaires : 14.651 €	*178.005 euros*	*19.163 euros*	*158.842 euros*
Divers Charges constatées d'avance : 2.728 €	*2.728 euros*		*2.728 euros*
Evaluation totale des actifs de la Branche d'Activité Apportée	**164.452 euros**		

Récapitulatif des éléments d'actifs apportés

- Immobilisations incorporelles : mémoire
- Immobilisations corporelles : 2.272 euros
- Immobilisations financières : 610 euros
- Actif circulant : 161.570 euros

Total : 164.452 euros

2/ Passifs pris en charge (Valeur comptable)

	Valeur comptable
Emprunts et dettes financières diverses	**10.634 euros**
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	**11.237 euros**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**10.000 euros**
Dettes fiscales et sociales Personnel : 5.511 euros Organismes sociaux : 35.106 euros Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires : 24.324 euros Autres dettes fiscales et sociales : 1.655 euros	**66.596 euros**
Autres dettes	**3.720 euros**
Produits constatés d'avance	**800 euros**
Total :	**102.987 euros**

Il est précisé que tous les éléments complémentaires qui s'avèreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète, en particulier en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité de la transmission résultant de l'apport, pourront faire l'objet d'états, de tableaux, déclarations, actes et tous autres documents qui seront regroupés dans un additif au présent acte, établi d'un commun accord entre les représentants des sociétés participant à l'apport partiel d'actif .

3/ Actif net apporté

Les biens apportés au 30/09/2018 estimés à : 164.452 euros

Le passif pris en charge à la même date s'élève à : 102.987 euros

.....

L'ACTIF NET APPORTE PAR LA SOCIETE LINKGESTION.COM RESSORT A LA SOMME DE : 61.465 euros

DEUXIEME PARTIE - DATE D'EFFET - PROPRIETE - JOUISSANCE

LINKGESTION sera propriétaire et prendra possession des biens et droits apportés, à titre d'apport partiel d'actif, à compter du jour de la réalisation définitive dudit apport, soit à l'issue du délai de 30 jours suivant le dépôt au greffe du projet de traité d'apport partiel d'actif et l'insertion au BODACC, ou si 5% des associés de la société bénéficiaire des apports en ont fait la demande, à l'issue de l'assemblée ou de la décision collective des associés de la société LINKGESTION (bénéficiaire) appelée à se prononcer sur l'apport décrit aux présentes

Jusqu'audit jour, LINKGESTION.COM continuera de gérer, avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble des biens et droits apportés

Toutefois, de convention expresse, il est stipulé que le présent apport partiel d'actif prendra effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1/10/2018.

En conséquence, toutes les opérations faites depuis cette date et concernant la Branche d'Activité Apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits de LINKGESTION.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risquent et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à LINKGESTION, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 30/09/2018.

A cet égard, le représentant de la société apporteuse déclare qu'il n'a été fait depuis le 1/10/2018 (et qu'il s'engage à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

La société LINKGESTION sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société LINKGESTION.COM se rapportant à la Branche d'Activité Apportée

TROISIEME PARTIE - CHARGES ET CONDITIONS

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière et, notamment, sous celles suivantes que le représentant de LINK GESTION.COM s'oblige à exécuter :

La société LINKGESTION sera solidairement tenue avec la société LINKGESTION .COM des dettes transférées au titre de la branche d'activité apportée.

QUATRIEME PARTIE - REMUNERATION DES APPORTS

La valeur totale des biens et droits apportés étant estimée à **164.452 euros,** et le passif pris en charge par LINKGESTION s'élevant à **102.987 euros**, il en résulte que la valeur nette des biens et droits apportés s'élève à **61.465 euros**. En contrepartie de la valeur nette des apports ainsi effectués par LINK GESTION.COM, les parties sont convenues de déterminer la rémunération attribuée à la société LINK GESTION.COM en application des principes décrits en annexe trois.

En conséquence, il sera attribué à cette société TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE SIX (3.566) actions nouvelles, d'UN euro chacune de valeur nominale, entièrement libérées, créées à titre d'augmentation de son capital par LINKGESTION.

Ces actions nouvelles porteront jouissance rétroactivement.

Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toutes retenues d'impôt en sorte que toutes les parts de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit SOIXANTE ET UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE CINQ (61.465) euros) et la valeur nominale des parts qui seront créées par LINKGESTION, au titre de l'augmentation du capital susvisée, soit TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE SIX (3.566) euros égale en conséquence, à CINQUANTE SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF (57.899) euros , constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de LINKGESTION et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux de la société.

CINQUIEME PARTIE - DECLARATIONS

Déclarations de la société apporteuse

Au nom de LINKGESTION.COM, Mr Vianney LINQUE déclare, ès-qualité :

- Que ladite société n'a jamais été en état de cessation des paiements, de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires ;
- Qu'elle ne soit pas actuellement ni n'est susceptible d'être ultérieurement l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice des activités relevant de la branche d'activité apportée ;
- Que les biens et droits apportés par la société LINKGESTION.COM, dont l'origine de propriété est relatée plus haut, ne sont grevés d'aucune charge, garantie, hypothèque ou autres sûretés, nantissement ou inscription de privilège de vendeur, étant entendu que si une telle inscription se révélait du chef de la société apporteuse, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- Que, plus généralement, les biens apportés sont de libre disposition entre les mains de la société apporteuse ;
- Qu'elle dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent contrat d'apport d'actif et que son gérant, Mr Vianney LINQUE est dûment autorisé à la représenter à cet effet ;
- Qu'elle s'engage à mettre à la disposition de la société LINKGESTION, pendant un délai de trois ans à compter de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, tous les livres, documents et pièces comptable se rapportant à la Branche d'Activité Apportée ;
- Que la société apporteuse et la société bénéficiaire des apports sont toutes deux imposables à l'impôt sur les sociétés ;

Déclarations de la société bénéficiaire des apports

Au nom de la société LINKGESTION, Vianney LINQUE déclare, ès-qualité :

- Que ladite société n'a jamais été en état de cessation des paiements, de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires ;
- **Qu'elle dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent** contrat d'apport d'actif et que son Président, Mr Vianney LINQUE est dûment autorisé à la représenter à cet effet ;

SIXIEME PARTIE - CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente opération d'apport partiel d'actif est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Approbation de l'apport partiel d'actif par l'associé unique de la société apporteuse, au vu des rapports du Gérant et du commissaire aux apports ,
- Approbation de l'apport partiel d'actif par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société bénéficiaire, au vu des rapports du Président et du commissaire aux apports, devant décider également l'augmentation corrélative du capital social de 3.566 euros et constater sa réalisation et celle de l'apport partiel d'actif.

A défaut de réalisation de ces conditions suspensives au plus tard le 30/06/2019, la présente convention sera considérée comme caduque, sans indemnité de part ni d'autre.

SEPTIEME PARTIE - REGIME FISCAL

I IMPOT SUR LES SOCIETES

1/. Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, l'apport partiel d'actif prend effet le 1er octobre 2018. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la branche d'activité apportée, seront englobés dans le résultat imposable de la société bénéficiaire des apports.

2/

A). LINKGESTION.COM et LINKGESTION, personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés, déclarent que l'opération faisant l'objet du présent apport est placé sous le régime spécial des apports partiels d'actifs mentionné à l'article 210 B du code général des impôts.

B). De son côté, LINKGESTION, société bénéficiaire, prend les engagements suivants :

- La société LINKGESTION, société bénéficiaire des apports, reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la société LINKGESTION.COM, société apporteuse en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actifs immobilisés et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés.

- La société LINKGESTION, société bénéficiaire des apports, continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société apporteuse ;

- LINKGESTION, société bénéficiaire des apports reprendra au passif de son bilan les provisions afférentes à la branche d'activité apportée dont l'imposition a été différée chez LINKGESTION.COM, société apporteuse ;

- LINKGESTION, société bénéficiaire des apports se substituera à LINKGESTION.COM, société apporteuse pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée ;

- LINKGESTION, société bénéficiaire des apports, inscrira à son bilan les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de LINKGESTION.COM , société apporteuse ou, à défaut, comprendra dans les résultats de l'exercice de l'apport le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de LINK GESTION.COM , société apporteuse ;

II OBLIGATIONS DECLARATIVES

Les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

À joindre aux déclarations de la société apporteuse et de la société bénéficiaire des apports, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts,

En ce qui concerne la société bénéficiaire, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

En matière d'impôt sur les sociétés, le présent apport partiel d'actif est soumis aux règles fiscales de droit commun

III TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Les représentants de la société apporteuse et de la société bénéficiaire des apports constatent que l'apport partiel d'actif emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI.

Par conséquent, les apports d'immeubles, de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises compris dans la branche d'activité apportée sont dispensés de TVA.

Conformément aux dispositions légales susvisées, la société bénéficiaire des apports continuera la personne de la société apporteuse notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

IV DROITS D'ENREGISTREMENT

Au regard des droits d'enregistrement, la société apporteuse et la société bénéficiaire déclarent que les éléments apportés portent sur une branche complète et autonome d'activité et qu'ils sont rémunérés par l'attribution de droits représentatifs du capital de la société bénéficiaire des apports, sans faire l'objet d'un règlement sous une autre forme,

La société apporteuse et la société bénéficiaire sont toutes deux passibles de l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, la société apporteuse et la société bénéficiaire entendent placer le présent apport partiel d'actif sous le régime prévu à l'article 816 du CGI et demandent qu'il soit soumis au droit fixe.

La présente convention sera soumise à la formalité de l'enregistrement fiscal.

V AUTRES TAXES

1. Participation des employeurs à l'effort de construction

La société bénéficiaire de l'apport a souscrit l'engagement, joint à la déclaration de cession souscrite par la société apporteuse, de prendre en charge les obligations de la société apporteuse en ce qui concerne les salariés faisant partie de la branche complète d'activité apportée. Elle bénéficie, ainsi, du report des excédents d'investissements de la société apporteuse. (BOI-TPS-PEEC-40 n° 280).

La prise en charge par l'entreprise bénéficiaire des apports, des obligations de l'ancien exploitant de la branche complète d'activité apportée, qui entraîne le bénéfice du report des excédents d'investissements, résulte d'un engagement joint à la déclaration fiscale de cession BOI-TPS-PEEC-40 n° 280

2. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société bénéficiaire de l'apport fera figurer au passif de son bilan la réserve spéciale de participation correspondant aux droits des salariés liés à l'activité transférés (BOI-BIC-PTP-10-20-20 n°70).

3. Taxe d'apprentissage et participation à la formation professionnelle continue

La société bénéficiaire des apports s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la taxe d'apprentissage et la participation des employeurs à la formation professionnelle continue qui pourraient demeurer dues à par la société apporteuse au 1/10/2018, pour les salariés transférés au titre de la Branche d'Activité Apportée.

4. Contribution économique territoriale

En vertu du principe selon lequel la contribution économique territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1er janvier, la société apporteuse demeurera redevable de la contribution économique territoriale pour l'année 2019.

Toutefois, la société bénéficiaire s'engage à rembourser à la société apporteuse le montant de la contribution économique territoriale 2019 à raison de la branche d'activité apportée.

VI OPERATIONS ANTERIEURES.

La société bénéficiaire des apports s'engage à reprendre, en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge des engagements d'ordre fiscal afférents aux éléments compris dans les apports qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société apporteuse à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur, notamment en matière de droits d'enregistrement et d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxes sur le chiffre d'affaires, et en particulier à l'occasion de fusions ou d'apports partiels d'actif soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts et qui se rapporteraient à des éléments transmis avec la branche d'activité apportée.

HUITIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES

Formalités

a) LINKGESTION remplira dans les délais légaux toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués par LINKGESTION.COM.

b) Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires devant toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

c) Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés. Le contrat d'apport partiel d'actifs sera publié,

conformément à la loi, de telle sorte que le délai accordé aux créanciers pour former opposition à la suite de cette publicité soit expiré

Les oppositions, s'il y en a, seront portées devant le tribunal de commerce compétent qui en réglera le sort.

Remise de titres

Il sera remis à la société bénéficiaire des apports, lors de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, les titres et attestations de propriété, et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs à la Branche d'Activité Apportée.

Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donneront ouverture les apports, ainsi que ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société bénéficiaire, ainsi que son représentant l'y oblige.

Intégralité de l'accord des Parties

Le présent contrat d'apport partiel d'actif et ses annexes représentent l'intégralité de l'accord entre les Parties quant à la branche d'activité apportée.

Les Parties affirment, sous les peines édictées à l'article 1837 du Code général des impôts, que ce contrat exprime l'intégralité de la rémunération des apports de la société apporteuse et reconnaissent être informées des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent contrat d'apport partiel d'actif est soumis au droit français.

Tous litiges pouvant s'élever entre les Parties concernant son interprétation, son exécution, sa validité ou autre, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la cour d'appel de DOUAI.

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés :

- Aux représentants des sociétés bénéficiaire et apporteuse, avec faculté d'agir ensemble ou séparément à l'effet, si nécessaire, de réitérer les apports, réparer les omissions, compléter les désignations et, en général, faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs,
- Au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

Election du domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

Fait à LILLE, Le 25 mars 2019,

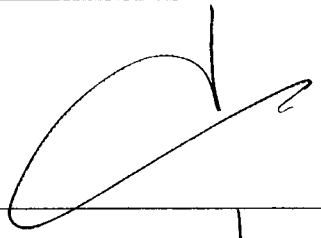
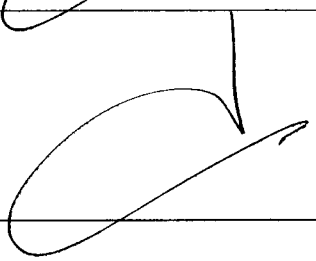
En cinq exemplaires,

Dont UN pour l'enregistrement,

Annexe une : Bilans et situations comptables

Annexe deux : Liste des contrats de travail

Annexe trois : Principe de rémunération de la société apporteuse

SIGNATAIRES	SIGNATURES
SARL LINKGESTION.COM Représentée par son gérant Mr Vianney LINQUE	
SAS LINKGESTION Représentée par son président Mr Vianney LINQUE	

ANNEXE I - BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE, ARRETES DES COMPTES

- De la société apporteuse au 30/09/2018
- De la société bénéficiaire des apports au 30/09/2018

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)				du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	124 840	14 400	110 440	57,12	109 499	72,82
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 281		20 281	10,49	15 307	10,18
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	61 486		61 486	31,80	24 984	16,62
Charges constatées d'avance	1 133		1 133	0,59	572	0,38
TOTAL (II)	***207 740***	***14 400***	***193 340***	100,00	***150 361***	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***207 740***	***14 400***	***193 340***	100,00	***150 361***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois) Total	%	du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois) Total	%	Variation absolue (3 / 09)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	101 156		101 156	100,00	140 837	100,00	-39 681	-28,17
Chiffres d'Affaires Nets	**101 156**		**101 156**	100,00	**140 837**	100,00	-39 681	-28,17
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			415	0,41	1 497	1,06	-1 082	-72,27
Autres produits					4	0,00	-4	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			***101 571***	100,41	***142 338***	101,07	***-40 767***	-28,63
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			73 776	72,93	109 825	77,98	-36 049	-32,81
Impôts, taxes et versements assimilés			253	0,25	467	0,33	-214	-45,81
Salaires et traitements			7 888	7,80	16 802	11,93	-8 914	-53,04
Charges sociales			3 274	3,24	6 943	4,93	-3 669	-52,83
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 400	14,24			14 400	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			57	0,06	0	0,00	57	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			***99 648***	98,51	***134 037***	95,17	***-34 389***	-25,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**1 923**	1,90	8 301	5,89	-6 378	-76,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 923**	1,90	**8 301**	5,89	**-6 378**	-76,82

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)		du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)		Variation absolue (3 / 09)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	288	0,28	1 245	0,88	-957	-76,86
Total des Produits (I+III+V+VII)	***101 571***	100,41	***142 338***	101,07	***-40 767***	-28,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***99 936***	98,79	***135 282***	96,06	***-35 346***	-26,12
RÉSULTAT NET	**1 636** *Bénéfice*	1,68	**7 [illegible]** *Bénéfice*	5,01	**-5 421**	[illegible]
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)				du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	124 840	14 400	110 440	57,12	109 499	72,82
411000 CLIENTS	*124 840*		*124 840*	64,57	*109 499*	72,82
491000 PROV.DEPRE.CLIENTS		*14 400*	*-14 400*	-7,44		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 281		20 281	10,49	15 307	10,18
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	*18 855*		*18 855*	9,75	*8 641*	5,75
445720 TVA COLLECTEE A REGULARISER	*225*		*225*	0,12	*225*	0,15
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	*1 201*		*1 201*	0,62	*5 480*	3,64
445870 TVA S/FACT.A ETABLIR					*960*	0,64
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	61 486		61 486	31,80	24 984	16,62
512100 CREDIT DU NORD	*61 486*		*61 486*	31,80	*24 984*	16,62
Charges constatées d'avance	1 133		1 133	0,59	572	0,38
486000 CHARGES CONSTAT.D'AV	*1 133*		*1 133*	0,59	*572*	0,38

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)				du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (II)		***207 740***	***14 400***	***193 340***	100,00	***150 361***	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		***207 740***	***14 400***	***193 340***	100,00	***150 361***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)		du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,52	1 000	0,67
101300 CAPITAL APPELE VERSE	*1 000*	0,52	*1 000*	0,67
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	*1 635*	0,85	*7 056*	4,69
Résultat de l'exercice précédent à affecter	7 056			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	*9 691*	5,01	*8 056*	5,36
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	8 800	4,55	11 800	7,85
451100 SARL LINKGESTION.COM	*8 800*	4,55	*11 800*	7,85
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 280	66,87	90 226	60,01
401000 FOURNISSEURS	*121 490*	62,84	*56 946*	37,87
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	*7 789*	4,03	*33 280*	22,13
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	3 209	1,66	3 636	2,42
421000 PERS.REMUNERATIONS D	*2 049*	1,06	*2 434*	1,62
428200 CONGES A PAYER	*1 160*	0,60	*1 202*	0,80
. Organismes sociaux	3 284	1,70	3 153	2,10
431000 SECURITE SOCIALE	*1 162*	0,60	*1 161*	0,77
437200 CAISSE RETRAITE SALA	*1 320*	0,68	*1 290*	0,86
~~*437000 AUTRES CAISSES*~~	~~*310*~~	~~0,16~~	~~*206*~~	~~0,14~~
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A	*492*	0,25	*496*	0,33
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 533	0,79	1 245	0,83
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	*1 533*	0,79	*1 245*	0,83
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 447	18,33	23 102	15,36
445510 TVA A DECAISSER	*14 886*	7,70	*5 024*	3,34

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)		du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)	
445710 TVA COLLECTEE	*20 561*	10,63	*18 078*	12,02
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	746	0,39	484	0,32
448600 ETAT AUTRES CH. A PA	*746*	0,39	*484*	0,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 350	0,70	7 310	4,86
411000 CLIENTS	*1 350*	0,70	*1 350*	0,90
419800 CLIENTS RRR&AV.A ACC			*5 960*	3,96
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			1 350	0,90
487000 PROD.CONSTATES D'AVA			*1 350*	0,90
TOTAL(IV)	***183 649***	94,99	***142 305***	94,64
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***193 340***	100,00	***150 361***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois) Total	%	du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois) Total	%	Variation absolue (3 / 09)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	101 156		101 156	100,00	140 837	100,00	-39 681	-28,17
706000 PRESTATIONS DE SERVI	*100 098*		*100 098*	98,95	*139 805*	99,27	*-39 707*	-28,39
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANN	*1 058*		*1 058*	1,05	*1 032*	0,73	*26*	2,52
Chiffres d'Affaires Nets	**101 156**		**101 156**	100,00	**140 837**	100,00	**-39 681**	-28,17
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			**415**	0,41	**1 497**	1,06	-1 082	-72,27
791000 TRANSF.CHARGES D'EXP			*415*	0,41	*1 497*	1,06	*-1 082*	-72,27
Autres produits					**4**	0,00	-4	-100,00
758000 PRODUITS DIV.GESTION					*4*	0,00	*-4*	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			***101 571***	100,41	***142 338***	101,07	***-40 767***	-28,63
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			**73 776**	72,93	**109 825**	77,98	-36 049	-32,81
604000 ACHATS D'ETUDES &PRE			*59 300*	58,62	*80 000*	56,80	*-20 700*	-25,86
604100 ACHATS PREST. SERVICES - FRAIS			*1 058*	1,05	*2 125*	1,51	*-1 067*	-50,20
611000 SOUS-TRAITANCE GENER			*8 948*	8,85	*17 816*	12,65	*-8 868*	-49,77
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			*193*	0,19	*500*	0,36	*-307*	-61,39
616000 PRIMES D'ASSURANCES			*173*	0,17	*171*	0,12	*2*	1,17
618300 DOCUMENTATION TECHNI					*400*	0,28	*-400*	-100,00
622600 HONORAIRES			*2 071*	2,05	*7 334*	5,21	*-5 263*	-71,75
622700 FRAIS ACTES & CONTEN					*613*	0,44	*-613*	-100,00
623300 FOIRES ET EXPOSITION			*1 683*	1,66			*1 683*	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEME					*188*	0,13	*-188*	-100,00
625700 RECEPTIONS					*197*	0,14	*-197*	-100,00
627500 SERVICES BANCAIRES			*238*	0,24	*258*	0,18	*-20*	-7,74
628100 COTISATIONS			*113*	0,11	*222*	0,16	*-109*	-49,09
Impôts, taxes et versements assimilés			**253**	0,25	**467**	0,33	-214	-45,81
631200 TAXE APPRENTISSAGE			*54*	0,05	*106*	0,08	*-52*	-49,05
633300 PART.FORM.CONTINUE(O			*44*	0,04	*86*	0,06	*-42*	-48,83
635110 TAXE PROFESSIONNELLE			*155*	0,15	*275*	0,20	*-120*	-43,63
Salaires et traitements			**7 888**	7,80	**16 802**	11,93	-8 914	-53,04
641100 SALAIRES APPOINT.COM			*7 930*	7,84	*15 600*	11,08	*-7 670*	-49,16
641200 CONGES PAYES			*-42*	-0,03	*1 202*	0,85	*-1 244*	-103,48
Charges sociales			**3 274**	3,24	**6 943**	4,93	-3 669	-52,83
645100 COTISATIONS A L'URSS			*2 054*	2,03	*4 049*	2,87	*-1 995*	-49,26
645320 COTIS.RETRAITE(SALAR			*809*	0,80	*1 580*	1,12	*-771*	-48,79
645400 COTIS. AUX ASSEDIC			*333*	0,33	*655*	0,47	*-322*	-49,15
645800 COTISATIONS PREVOYANCE			*82*	0,08	*162*	0,12	*-80*	-49,37
645820 CHARGES SOCIALES S/CP			*-4*	0,00	*496*	0,35	*-500*	-100,80
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
~~Dotations aux provisions sur immobilisations~~								
Dotations aux provisions sur actif circulant			**14 400**	14,24			14 400	N/S
681740 DOT.PROV.DEPRE.CREAN			*14 400*	14,24			*14 400*	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			**57**	0,06	**0**	0,00	57	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COU			*57*	0,06	*0*	0,00	57	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/09/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/07/2018 au 30/09/2018 (3 mois)		du 01/10/2017 au 30/06/2018 (09 mois)		Variation absolue (3 / 09)	%
Total des charges d'exploitation (II)	*99 648*	98,51	*134 037*	95,17	*-34 389*	-25,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 923	1,90	8 301	5,89	-6 378	-76,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 923	1,90	8 301	5,89	-6 378	-76,82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	288	0,28	1 245	0,88	-957	-76,86
695000 IMPOTS SALES BENEFIC	*288*	0,28	*1 245*	0,88	-957	-76,86
Total des Produits (I+III+V+VII)	*101 571*	100,41	*142 338*	101,07	*-40 767*	-28,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	*99 936*	98,79	*135 282*	96,06	*-35 346*	-26,12
RÉSULTAT NET	1 635 *Bénéfice*	1,62	7 056 *Bénéfice*	5,01	-5 421	-76,82
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

EURL LINKGESTION.COM

CHEMIN DU PARADIS
59118 WAMBRECHIES

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

COGEP

Sommaire

Etats de synthèse 3

Bilan 4

Compte de résultat 6

Annexe 7

Règles et méthodes comptables 8

Notes sur le bilan 10

Notes sur le compte de résultat 14

Autres informations 15

Etats détaillés 17

Bilan détaillé 18

Compte de résultat détaillé 20

Dossier de gestion 23

Liasse Fiscale 25

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etats de synthèse

COGEP

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	5 550	3 278	2 272	2 483
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15 997	15 000	997	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	610		610	610
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 157	18 278	3 879	3 093
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	149 666	19 163	130 503	112 633
Fournisseurs débiteurs	1 150		1 150	800
Personnel	88		88	
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 450		12 450	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 651		14 651	15 494
Autres créances				2 225
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				110 338
Disponibilités	50 591		50 591	9 913
Charges constatées d'avance	2 728		2 728	1 609
TOTAL ACTIF CIRCULANT	231 322	19 163	212 160	253 013
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	253 480	37 440	216 039	256 106

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	98 632	58 091
Résultat de l'exercice	3 420	40 541
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	113 052	109 632
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	10 634	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	11 237	15 363
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 000	54 057
Personnel	5 511	5 815
Organismes sociaux	35 106	18 968
Etat, Impôts sur les bénéfices		8 664
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 324	29 633
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 655	873
Dettes fiscales et sociales	66 596	63 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 720	13 100
Produits constatés d'avance	800	
TOTAL DETTES	102 987	146 473
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**216 039**	**256 106**

Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	338 459	350 115
Autres produits	1 926	3 759
Total	340 385	353 874
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	105 955	152 022
Total	105 955	152 022
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	5 938	4 269
Salaires et Traitements	151 248	93 966
Charges sociales	63 256	28 802
Amortissements et provisions	9 659	12 159
Autres charges	5	10 654
Total	230 107	149 850
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 324	52 003
Produits financiers	85	118
Résultat financier	85	118
RESULTAT COURANT	4 408	52 121
Charges exceptionnelles	116	433
Résultat exceptionnel	-116	-433
Impôts sur les bénéfices	872	11 146
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 420	40 541

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

COGEP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL LINKGESTION.COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 216 039 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 420 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 817 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Vu

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 853	1 249	1 552	5 550
Immobilisations financières	15 610	997		16 607
Total	21 463	2 246	1 552	22 157
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 371	1 459	1 552	3 278
Immobilisations financières	15 000			15 000
Total	18 371	1 459	1 552	18 278
ACTIF NET				3 879

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 249	997	2 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 249	997	2 246
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 552		1 552
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 552		1 552

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 341 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	610		610
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	149 666	149 666	
Autres	28 338	28 338	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 728	2 728	
Total	**181 341**	**180 731**	**610**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 102 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	10 634	10 634		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 000	10 000		
Dettes fiscales et sociales	66 596	66 596		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 957	14 957		
Produits constatés d'avance	800	800		
Total	**102 987**	**102 987**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-10 634			
(**) Dont envers les associés	11 237			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 890
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	5 511
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 298
CS GERANT - CHARGES À PAYER	16 255
URSSAF CAP	308
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 655
Total	**31 917**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 728		
Total	**2 728**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	302 445		302 445
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	36 015		36 015
TOTAL	**338 459**		**338 459**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etats détaillés

COGEP

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
218300 - MATÉRIEL DE BUREAU	1 844,34		1 844,34	1 844,34
218310 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	3 705,84		3 705,84	4 008,95
281830 - AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFO		3 277,69	-3 277,69	-3 370,58
Autres immobilisations corporelles	**5 550,18**	**3 277,69**	**2 272,49**	**2 482,71**
Immobilisations financières				
261000 - TITRES DE PARTICIPATION Link2	997,00		997,00	
261100 - IZYLOC	15 000,00		15 000,00	15 000,00
296100 - DÉPRÉCIATIONS TITRES PARTICIPA		15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
Participations et créances rattachées	**15 997,00**	**15 000,00**	**997,00**	
275000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	610,00		610,00	610,00
Autres immobilisations financières	**610,00**		**610,00**	**610,00**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**22 157,18**	**18 277,69**	**3 879,49**	**3 092,71**
Stocks				
Créances				
411000 - CLIENTS	122 950,50		122 950,50	100 850,59
416000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	22 995,00		22 995,00	21 795,00
418100 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	**3 720,00**		**3 720,00**	**980,00**
491000 - DÉPRÉCIATIONS COMPTES CLIENTS		19 162,50	-19 162,50	-10 962,50
Clients et comptes rattachés	**149 665,50**	**19 162,50**	**130 503,00**	**112 633,09**
401000 - FOURNISSEURS	1 149,50		1 149,50	800,00
Fournisseurs débiteurs	**1 149,50**		**1 149,50**	**800,00**
438700 - CHARGES SOCIALES - PRODUITS À	88,00		88,00	
Personnel	**88,00**		**88,00**	
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	12 450,00		12 450,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	**12 450,00**		**12 450,00**	
445660 - TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET S	323,15		323,15	8 442,64
445670 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	9 585,00		9 585,00	
445800 - RÉGULARISATION DE TVA COLLECT	3 085,90		3 085,90	
445801 - RÉGULARISATION DE TVA DÉDUCTI	584,27		584,27	4 840,00
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENU	1 072,31		1 072,31	336,60
445870 - TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR				1 875,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	**14 650,63**		**14 650,63**	**15 494,24**
448700 - ETAT - PRODUITS À RECEVOIR				2 225,00
Autres créances				**2 225,00**
Divers				
503100 - COMPTE A TERME				110 338,42
Valeurs mobilières de placement				**110 338,42**
512100 - CDN	50 591,12		50 591,12	9 912,94
Disponibilités	**50 591,12**		**50 591,12**	**9 912,94**
486000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 727,58		2 727,58	1 609,15
Charges constatées d'avance	**2 727,58**		**2 727,58**	**1 609,15**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**231 322,33**	**19 162,50**	**212 159,83**	**253 012,84**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**253 479,51**	**37 440,19**	**216 039,32**	**256 105,55**

Bilan détaillé

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	10 000,00	10 000,00
Capital social ou individuel	**10 000,00**	**10 000,00**
106110 - RÈSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE	1 000,00	1 000,00
Réserve légale	**1 000,00**	**1 000,00**
110000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	98 632,39	58 091,19
Report à nouveau	**98 632,39**	**58 091,19**
Résultat de l'exercice	**3 419,75**	**40 541,20**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**113 052,14**	**109 632,39**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
171000 - DETTES RATTACH. PARTICIP link 2	10 634,00	
Emprunts et dettes financières diverses	**10 634,00**	
455000 - C/C VIANNEY LINQUE	11 237,24	15 362,99
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**11 237,24**	**15 362,99**
401000 - FOURNISSEURS	4 109,78	51 456,56
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 890,00	2 600,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**9 999,78**	**54 056,56**
421100 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES		**2 912,52**
428200 - DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	5 511,18	2 902,40
Personnel	5 511,18	5 814,92
431000 - URSSAF	11 435,00	5 010,00
437200 - RETRAITE / PRV CADRE - HUMANIS	2 952,25	1 156,41
437400 - MUTUELLE - MALAKOFF	282,00	569,91
437410 - PREVOYANCE - MALAKOFF	1 575,50	
438200 - CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 298,15	1 251,74
438600 - CS GERANT - CHARGES À PAYER	16 255,00	10 980,00
438610 - URSSAF CAP	308,31	
Organismes sociaux	35 106,21	18 968,06
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		8 664,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		8 664,00
445510 - TVA À DÉCAISSER		1 889,00
445720 - TVA COLLECTEE 20%	19 871,75	16 650,10
445721 - TVA COLLECTEE DOUTEUX - 20 %	3 832,50	3 632,50
445800 - RÉGULARISATION DE TVA COLLECTÉE		7 461,82
445870 - TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	620,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 324,25	29 633,42
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 654,52	873,21
Autres dettes fiscales et sociales	1 654,52	873,21
Dettes fiscales et sociales	**66 596,16**	**63 953,61**
411000 - CLIENTS	3 720,00	950,00
419800 - CLIENTS - RRR À ACCORDER		12 150,00
Autres dettes	**3 720,00**	**13 100,00**
487000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	800,00	
Produits constatés d'avance	**800,00**	
TOTAL DETTES	**102 987,18**	**146 473,16**
TOTAL PASSIF	**216 039,32**	**256 105,55**

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
706100 - PRESTATIONS DE SERVICES TX 20%	301 019,10	88,94	345 400,00	98,65	-44 380,90	-12,85
706110 - FRAIS DE MISSION - EXO	1 425,68	0,42			1 425,68	
706920 - PRESTATIONS DE SERVICES (INTRA			400,00	0,11	-400,00	-100,00
708110 - FRAIS DE MISSION - DEBOURS EXO			4 315,24	1,23	-4 315,24	-100,00
708800 - REFACTURATION VIANNEY + HUSSA	9 250,00	2,73			9 250,00	
708801 - REFACTURATION ISABELLE	26 764,65	7,91			26 764,65	
Production vendue	**338 459,43**	**100,00**	**350 115,24**	**100,00**	**-11 655,81**	**-3,33**
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURA	15,84		-41,11	-0,01	56,95	-138,53
781740 - REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉANCE			3 800,00	1,09	-3 800,00	-100,00
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOI	1 910,00	0,56			1 910,00	
Autres produits	**1 925,84**	**0,57**	**3 758,89**	**1,07**	**-1 833,05**	**-48,77**
Total	**340 385,27**	**100,57**	**353 874,13**	**101,07**	**-13 488,86**	**-3,81**
ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
604000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	50 888,68	15,04	109 944,75	31,40	-59 056,07	-53,71
606140 - FOURNITURES CARBURANT	637,36	0,19			637,36	
606300 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	1 422,09	0,42	529,00	0,15	893,09	168,83
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINISTR	1 130,76	0,33	378,02	0,11	752,74	199,13
611010 - SOUS TRAITANCE ADMINISTRATIVE	550,00	0,16			550,00	
613200 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES			-2 440,00	-0,70	2 440,00	-100,00
613520 - LOCATIONS DE MATÉRIEL DE TRAN	108,48	0,03			108,48	
613521 - LLD MERCEDES	2 094,22	0,62			2 094,22	
614000 - CHARGES LOCATIVES & COPROPRI			-280,00	-0,08	280,00	-100,00
615520 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRAN	50,00	0,01	100,00	0,03	-50,00	-50,00
615600 - LOGICIEL	1 506,00	0,44	1 426,00	0,41	80,00	5,61
615610 - SELLSY	547,07	0,16			547,07	
616000 - PRIMES D'ASSURANCE	935,28	0,28	893,09	0,26	42,19	4,72
616300 - ASSURANCE MATÉRIEL DE TRANSP	481,91	0,14			481,91	
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	206,56	0,06			206,56	
618500 - FRAIS DE COLLOQUES, DE SÉMINAI	39,00	0,01			39,00	
622610 - HONORAIRES JURIDIQUES	716,67	0,21	990,00	0,28	-273,33	-27,61
622620 - HONORAIRES COMPTABLES	6 222,25	1,84	5 971,87	1,71	250,38	4,19
622650 - AUTRES HONORAIRES	2 385,21	0,70	6 270,81	1,79	-3 885,60	-61,96
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	27,83	0,01			27,83	
622801 - HONORAIRES FORMATION	2 275,00	0,67			2 275,00	
623000 - PUBLICITÉ	309,87	0,09			309,87	
623300 - FOIRES ET EXPOSITIONS			590,00	0,17	-590,00	-100,00
623400 - CADEAUX À LA CLIENTÈLE	309,55	0,09			309,55	
623500 - LINKEDIN			503,86	0,14	-503,86	-100,00
623800 - DONS AUX OEUVRES	4 950,00	1,46	1 200,00	0,34	3 750,00	312,50
625100 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	9 205,63	2,72	13 703,95	3,91	-4 498,32	-32,82
625300 - FORFAIT KILOMÉTRIQUES	7 690,46	2,27	7 607,42	2,17	83,04	1,09
625700 - RÉCEPTIONS	7 315,86	2,16	540,85	0,15	6 775,01	NS
626000 - FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNI	122,08	0,04	129,88	0,04	-7,80	-6,01
626100 - FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	1 397,95	0,41	1 433,20	0,41	-35,25	-2,46
627000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	1 003,19	0,30	418,03	0,12	585,16	139,98
628110 - COTISATIONS PROFESSIONNELLES	1 425,62	0,42	2 110,86	0,60	-685,24	-32,46
Autres achats & charges externes	**105 954,58**	**31,30**	**152 021,59**	**43,42**	**-46 067,01**	**-30,30**
Total	**105 954,58**	**31,30**	**152 021,59**	**43,42**	**-46 067,01**	**-30,30**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.						
631200 - TAXE D'APPRENTISSAGE	667,94	0,20	277,05	0,08	390,89	141,09
633000 - FORMATION CONTINUE	632,20	0,20	344,00	0,10	287,20	87,77
635110 - COTISATION FONCIERE ENTREPRIS	573,50	0,17	575,00	0,16	-1,50	-0,26
635140 - TAXES SUR LES VÉHICULES SOCIÉT	129,25	0,04			129,25	
635400 - VIGNETTES AUTOMOBILES	3,62				3,62	
637300 - CSG DÉDUCTIBLE	3 881,00	1,15	1 958,00	0,56	1 923,00	98,21
637310 - CSG NON DEDUCTIBLE			1 114,00	0,32	-1 114,00	-100,00

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL LINKGESTION.COM — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise CHEMIN DU PARADIS 59118 WAMBRECHIES

Numéro SIRET* 78892212800012

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/09/2018 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	5 550	030 3 277	2 272
	Immobilisations financières* (1)		040	16 607	042 15 000	1 607
		Total I (5)	044	22 157	048 18 277	3 879
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés*		068	149 665	070 19 162	130 503
	Créances (2) Autres* (3)		072	28 338	074	28 338
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	50 591	086	50 591
	Charges constatées d'avance *		092	2 727	094	2 727
		Total II	096	231 322	098 19 162	212 159
		Total général (I + II)	110	253 479	112 37 440	216 039

PASSIF

			Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	98 632
	Résultat de l'exercice	136	3 419
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	113 052
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	9 999
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 11 237)	172	81 553
	Produits constatés d'avance	174	800
	Total III	176	102 987
	Total général (I + II + III)	180	216 039

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 246
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

egid Group

VU

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise EURL LINKGESTION.COM — Néant ☐*

Exercice N clos le 30/09/2018

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue services*		217		218	338 459
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1 925
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	340 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	105 954
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	573	244	5 937
	Rémunérations du personnel*				250	151 248
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	63 256
	Dotations aux amortissements*				254	1 459
	Dotations aux provisions				256	8 200
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	5
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	336 061
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	4 323
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	84
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI)	300	116
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	872
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	3 419

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	3 419	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	2 094	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	129	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330	2 341	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	ZFA (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344			350 2 170
Dont sursis	Créance née au report en arrière du déficit 340					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	5 813	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	5 813	372

Cegid Group

(lignes 1 à 2)
N° 2033-B

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

EURL LINKGESTION.COM
CHEMIN DU PARADIS

59118 WAMBRECHIES

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
penalite	116
Ext prov CICE 2017	2 225

gid Group

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

EURL LINKGESTION.COM
CHEMIN DU PARADIS

59118 WAMBRECHIES

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

Libellé	Montant
Excédent des crédits d'impôts sur l'IS de l'exercice	2 170
Prov cice 2018	

gid Group

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS-VALUES**

DGFiP **N° 2033-C 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL LINKGESTION.COM

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 853	472	1 249	474	1 552	476	5 550	
Immobilisations financières		480	15 610	482	997	484		486	16 607	
TOTAL		490	21 463	492	2 246	494	1 552	496	22 157	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]		[illegible]	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	3 370	562	1 459	564	1 552	566	3 277
TOTAL		570	3 370	572	1 459	574	1 552	576	3 277

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	MACBOOK PRO 13"	FNAC I PHONE 6			
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	960	960						
2	591	591						
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 1 552	580 1 552	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
[illegible] propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

egid Group

Vu

ANNEXE II - LISTE DES CONTRATS DE TRAVAIL

- Contrat de travail de Monsieur Hussain SHEIKH
- Contrat de travail de Madame Isabelle DUBOIS

ANNEXE III- PRINCIPES DE REMUNERATION DE LA SOCIETE APPORTEUSE

I Valorisation de LINKGESTION

= AN + VVC = 9.691 € + 12.000 = 21.691 Arrondi à 22.000 €

Où

AN = actif net au 30/09/2018

VVC = Valeur vénale de la clientèle estimée à 5% du Chiffre d'affaire annuel Hors taxe (CA).

CA au 30/09/2018 sur 12 mois : 240 k€

Le capital de LINKGESTION étant divisé en 1.000 actions d'un euro

1 Action LINKGESTION – 22 €

II Valorisation vénale des apports LINKGESTION.COM

= AN + VVC = 61.465 euros +17.000 € = 78.465 € arrondis à 78.452 €

Apport net =

Où

AN = apport net par LINKGESTION.COM à la valeur nette comptable au 30/09/2018

VVC = Valeur vénale de la clientèle estimée à 5% du Chiffre d'affaire annuel Hors taxe (CA).

CA au 30/09/2018 sur 12 mois : 340 k€

III Rémunération des apports LINGESTION.COM par création d'actions

78.452 €/22 = 3.566 actions nouvelles, d'un euro de nominal à créer.